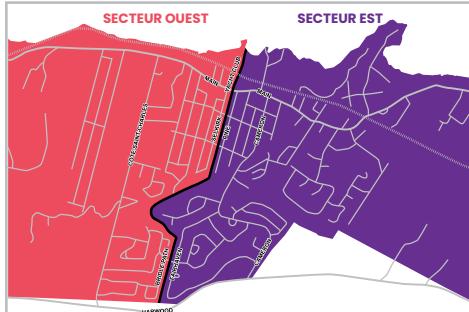




- Matières recyclables
- Résidus alimentaires
- Déchets ménagers (secteur ouest)
- Déchets ménagers (secteur est)
- Résidus alimentaires et résidus verts
- Encombrants
- Collecte surplus des matières recyclables
- ☛ Collectes de branches (dates à confirmer)
- 🌲 Collecte de sapins



CALENDRIER DES COLLECTES 2026

JANVIER							FÉVRIER							MARS						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28
25	26	27	28	29	30	31	29	30	31	30	31			29	30	31				
AVRIL							MAI							JUIN						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23
19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30
26	27	28	29	30			31													
JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4	2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5		
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30			23	24	25	26	27	28	29
26	27	28	29	30	31		30	31												
OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3		1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5		
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26
25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31		

RAPPELS IMPORTANTS

- Sortez vos bacs avant 7 h le matin de la collecte.
- Placez votre bac dans votre entrée, à 1 mètre de la rue ou du trottoir, afin de ne pas gêner les opérations de déneigement.

Collecte des matières recyclables (bac bleu) – aux 2 semaines, les lundis, à compter du 12 janvier

TOUS les contenants, emballages et imprimés vont maintenant dans le bac. Votre domicile peut avoir droit à un 2^e bac.

Balayez le code QR pour consulter le formulaire de demande.



Demande d'un 2^e bac

Collecte des résidus alimentaires (bac brun) – le mercredi

Ne PAS mettre les produits en plastique compostables dans le bac brun. Ces matériaux ne se compostent pas au même rythme que les déchets alimentaires et contaminent les matériaux compostés.

Liste complète des matières acceptées : <https://tricycle-mrcvs.ca/>



Vérifiez votre zone de collecte

Collecte des déchets ménagers (bac vert) – les jeudis en alternance

Nous avons deux zones de collecte : l'est et l'ouest. La collecte des déchets ménagers a lieu dans chaque zone de collecte tous les jeudis en alternance.

Matières acceptées : déchets qui ne peuvent pas être récupérés, recyclés, réutilisés ou éliminés dans le cadre d'une autre collecte.

Collecte de résidus verts – 18 collectes

Les résidus verts et les feuilles sont collectés les mercredis désignés du printemps à l'automne. Consultez le calendrier des collectes pour connaître les dates.

- Déposez les feuilles et les résidus verts dans votre bac brun, dans des sacs en papier ou dans des contenants réutilisables en plastique, en métal ou en carton d'un volume maximum de 1 m³.
- Le poids maximum de chaque sac ne doit pas dépasser 25 kg/55 lb.
- Les sacs doivent être fermés et protégés des intempéries jusqu'au jour de la collecte pour éviter qu'ils ne se déchirent lors du ramassage. Les sacs endommagés ne seront pas collectés.

Collecte surplus des matières recyclables – 12 janvier et 13 juillet

Les matières recyclables qui ne rentrent pas dans votre bac bleu doivent être placées dans des sacs bleus transparents à côté de votre bac.

Votre bac est brisé ou n'a pas été vidé?

Appelez nous au 450-458-5347 ou nous envoyer un courriel au info@ville.hudson.qc.ca

Encombrants – 8 collectes

Les encombrants sont collectés le troisième vendredi de chaque mois, d'avril à novembre.

L'inscription est obligatoire et ce, avant 16 h le mardi précédent la collecte.

- Inscrivez-vous en ligne ou par courriel : info@ville.hudson.qc.ca
- Lors de l'inscription, veuillez fournir votre adresse, votre numéro de téléphone et une description de vos encombrants



Articles acceptés : meubles en bois, matelas, divans, chauffe-eau, laveuses, sécheuses, cuisinières, lave-vaisselle, barbecues sans réservoir de propane.

INSCRIPTIONS EN LIGNE
Collecte des encombrants
Collecte de branches



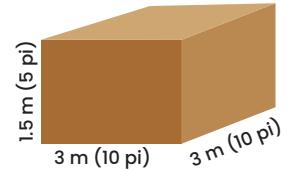
Collecte de branches – dates à confirmer

L'inscription est obligatoire

Abonnez-vous à l'infolettre pour recevoir les mises à jour.

Inscrivez-vous en ligne ou par courriel : info@ville.hudson.qc.ca.

- L'entrepreneur ne fait qu'un seul tour de la ville.
- Sortez vos branches au plus tôt 7 jours avant la date de début annoncée et au plus tard à 7 h le matin de la première journée de la collecte.
- Placez les branches perpendiculairement à la rue, le gros bout des branches orientées vers la rue.



- Les branches sont broyées sur place puis compostées.
- La collecte s'effectue sur une période de 3 à 4 semaines

Matières acceptés : les branches, les tailles de haies.

Non-acceptées : bûches, souches, racines, quantité dépassant la dimension maximale de 1,5 m x 3 m x 3 m.

Collecte de sapins – 13 janvier

L'entrepreneur fait un seul tour de la ville.

Les arbres sont broyés sur place et ensuite compostés.

- Placez l'arbre dans votre entrée à 5 pieds (1,5 m) de la rue ou du trottoir.
- Avant 7 h, le mardi 13 janvier.

Matières acceptés : les arbres naturels non décorés

Non acceptés : les arbres ornés de décorations ou de supports, les arbres synthétiques, les arbres dans un sac, ou pris dans la glace ou la neige.